

ECOLE PRIMAIRE VICTOR BALOCHE

5, rue Charles Legros – 91320 WISSOUS

01 60 11 34 06 – 0910514P@ac-versailles.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU MARDI 9 FEVRIER 2016

Etaient présents :

Equipe pédagogique : Mmes Brossat, Coury, Darmanin, Derouin, Lamarre, Marie, Rat, Rouleau, Sagot et M. Soret enseignants, Mme Fournet, directrice.

Municipalité : M. Durand, Maire Adjoint aux Affaires Scolaires.

Parents délégués :

GPEVB : Mmes Le Comte, Mansion, Miduri, Plumet, Rezzai et M. Bitane.

FCPE : Mmes Gastiger, Pirlot et Trabelsi.

UPEIW : Mme Frere et M. Bakker.

Absents excusés :

Mme Deslaurier, Inspectrice de l'Éducation Nationale ; M. Trinquier, Maire de Wissous ;

Mmes Kobeissi, Meurice et M. N'Daye, enseignants.

Mmes Araujo, Grivel, Mikolajczak, Venon atsem

ORDRE DU JOUR

PREAMBULE

1 – PRESENTATION DU NOUVEAU PROJET D'ECOLE 2015/2018

2 – PREPARATION RENTREE SCOLAIRE 2016/2017

3 – POINT SUR LES TRAVAUX

4 – DIVERS

PREAMBULE

Mme Pirlot, parent délégué FCPE, est nommée secrétaire de séance.

1 – PRESENTATION DU NOUVEAU PROJET D'ECOLE 2015/2018

Mme Fournet présente aux membres du conseil Mme Barre, maître E, qui intervient dans l'école dans le cadre du RASED (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) avec Mme Bret psychologue scolaire. Son travail est concomitant à celui des enseignants et concerne en priorité les enfants en difficulté dans l'apprentissage de la lecture. Mme Barre travaillant dans la circonscription sur un secteur de 8 écoles, elle ne peut se consacrer qu'aux enfants du cycle 2 (CP, CE1, CE2).

Nouvellement arrivé dans l'équipe pédagogique, M. Soret enseignant en MS/GS 1, travaille à mi-temps avec M.N'Daye.

1. ACTIONS POUR L'ANNEE 2015/2016

- **Projet d'école**

Le nouveau projet est construit par l'équipe pédagogique à partir de divers indicateurs. Suite à ce constat, des

objectifs sont dégagés pour les trois prochaines années avec une priorité pour certains besoins.

Des fiches actions sont constituées pour chaque axe.

Le tableau de bord du projet d'école est proposé pour couvrir la situation de l'école au niveau pédagogique.

5 axes ou besoins prioritaires :

1. Acquérir et savoir utiliser le vocabulaire spécifique aux situations de recherche (sciences, problèmes de mathématiques).

2. Construire une réflexion autour d'outils et de pratiques pédagogiques pour permettre une meilleure prise en compte de tous les élèves.

Mise en place des outils pour essayer de prévenir les difficultés des élèves. Partager ensemble le parcours des élèves en difficulté.

3. Maintenir le climat scolaire propice aux apprentissages.

Apprendre à vivre ensemble. S'investir dans un projet collectif citoyen.

4. Vivre ensemble en acceptant le contexte d'école primaire.

En 2016/2017, mise en place d'un projet intercycles autour du thème de l'environnement.

5. Enrichir le vocabulaire des élèves et favoriser l'expression orale et/ou écrite.

Développer le vocabulaire de l'élève dans toutes les disciplines pour mieux s'exprimer, lire et écrire.

2. PRESENTATION DES PROJETS EN LIEN AVEC LES FICHES ACTION

Plusieurs projets sont en cours de réalisation pour cette année scolaire :

1. Projet de jardin d'école

Plantations réalisées dans le cadre d'un projet financé en partie par la caisse des écoles. L'installation des bacs devrait commencer pendant les vacances scolaires de printemps.

2. Pièce de théâtre présentée fin juin pour la classe des CM1 et CM2

3. Projet autour de la semaine de la laïcité

Autour de l'exposition du jardin aura lieu l'exposition sur le travail effectué lors de la semaine de la laïcité.

L'inspectrice souhaite qu'un grand livre regroupant les travaux d'élèves finalise le projet.

Les parents d'élèves demandent le ressenti des enfants sur l'ensemble du travail effectué dans le cadre de cette action. Après avoir récapitulé les travaux proposés par les enfants et les chants appris par les élèves (« marseillaise », « petit sapin » pour les maternelles et « on écrit sur les murs » pour les élémentaires), Mme Fournet indique que les enfants ont apprécié de travailler tous ensemble, les élèves les plus âgés ayant pris en charge les maternelles.

Guillaume Faux, directeur de l'ACM maternel aurait d'ailleurs souhaité que l'action continue au sein de la restauration scolaire mais cela n'a pas été possible.

4. Projet de classe de découverte des CM1 proposé par Mme Coury

Le séjour aura lieu à Saint-Pierre-de-Quiberon du 17 au 20 mai. Suite au renforcement du plan Vigipirate et sur demande de l'inspection, le transport en car est à privilégier par rapport au train initialement budgétisé. Un appel d'offres a été lancé.

Mme Fournet et Mme Coury s'informent auprès de M. Durand d'une difficulté rencontrée dans le cadre de l'appel

d'offres du séjour. Sur le cahier des charges, Mme Coury avait indiqué souhaiter la présence de trois animateurs BAFA : un présent tout le long du voyage et deux sur site (la société Cap Monde qui répond à l'appel d'offres, propose bien cette offre qui a été budgétisée). Pourtant cette demande a été retirée du cahier des charges. Mme Coury rappelle que quatre enfants de la classe ont un PAI, ce qui demande un encadrement renforcé. M. Durand indique qu'il est possible de remplacer les animateurs par des parents volontaires. Mme Coury souhaite être accompagnée de personnel formé puisqu'elle engage sa propre responsabilité en cas de difficulté.

De plus, les délais pour valider son projet commencent à être restreints. Tout le dossier administratif devant être finalisé et transmis à sa hiérarchie avant les vacances de printemps.

Le coût du transport en train + les 3 animateurs BAFA s'élevaient à 355 euros dont 50 % financé par la mairie. Du fait du changement du transport, le passage au car augmente le coût qui passe à 442 euros. Mme Fournet propose que la coopérative scolaire prenne en charge le surcoût pour que la charge auprès des familles ne dépasse pas 220 euros.

M. Durand indique qu'il s'informerait du traitement du cahier des charges auprès de M. Galland, adjoint aux finances et que pour pallier cette problématique, deux animateurs de l'ACM pourraient faire partie du voyage. Une réponse concrète devrait être proposée avant le 19 février.

2 – PREPARATION RENTREE SCOLAIRE 2016/2017

1. PREVISION D'EFFECTIFS DONNEE PAR LA MAIRIE

La répartition des effectifs sur les écoles a été revue en prévision par la municipalité d'une baisse des effectifs à la prochaine rentrée ; 30% des nouveaux élèves iront à l'école Victor Baloche au lieu des 40% initialement prévus suivant les estimations des naissances 2013 et de la sectorisation.

L'estimation des effectifs est de 308 élèves à la rentrée scolaire 2016/2017. Si cette estimation se confirme, le seuil de 303 enfants étant dépassé, une douzième classe devrait être ouverte au sein de l'école.

Actuellement, nous comptons 296 élèves au sein de l'école.

2. ETAT DES DEPARTS OU ARRIVEES CONNUS

Le 19 février a lieu la clôture des inscriptions des petites sections pour la prochaine rentrée scolaire.

Mme Fournet propose d'adresser l'enquête auprès des familles pour les réinscriptions au mois de février au lieu de mars pour avoir un retour d'information plus rapide.

3. DISPONIBILITE EN MATIERE DE LOCAUX

La construction de l'ACM de Château-Gaillard a été lancée et il devrait être ouvert au plus tard à la prochaine rentrée scolaire. Cette année, l'ancien « espace jeune » accueille la salle de motricité mais suite au prochain départ de l'ACM de l'école, celle-ci devrait normalement réintégrer l'école. En effet, les trajets et habillage des enfants font perdre beaucoup de temps.

Mme Fournet demande si le nouveau centre accueillera seulement les élèves de Victor Baloche.

M. Durand ne peut répondre à cette question à l'heure actuelle mais rappelle que les problématiques de l'école sont pris en compte pour la prise de décision. La destination finale du centre n'a pas encore été validée par monsieur le maire.

3 – POINT SUR LES TRAVAUX

Les travaux concernant les infiltrations en MS/GS 1 ont été réalisés.

Travaux en cours

- Fenêtres et portes

Les changements de fenêtres commencés sous l'ancienne municipalité n'ont toujours pas été finalisés. Il manque toujours le remplacement de deux fenêtres.

Les nouvelles portes sont mal réglées, comme les fenêtres.

Une ancienne porte est en très mauvais état.

Travaux souhaités

- Arbres

L'aménagement pour les arbres est toujours demandé pour enlever les bordures, sources d'accidents sérieux. Il serait souhaitable, comme à l'école La Fontaine, qu'un enrobage soit installé autour des arbres.

- Préau

Il faudrait bâcher le préau soumis aux intempéries.

- Déplacement du serveur Wifi

Mme Rouleau demande à ce que le serveur Wifi soit déplacé dans le couloir. Son installation dans sa classe est bruyante.

- Toilettes extérieures des filles

Les parents d'élèves demandent à ce que les toilettes soient nettoyées deux fois par jour. Du fait de la présence de l'ACM dans les locaux de l'école, les agents d'entretien sont beaucoup plus sollicités pour le nettoyage des salles de cours, au détriment des toilettes.

4 – DIVERS

1. RESULTATS DU PREMIER TRIMESTRE, ELEVES DE 6^{EME}

Sur les 22 élèves de l'école partis au collège Descartes, 68% ont eu des mentions (5 encouragements, 3 compliments, 7 félicitations) Suite aux interrogations de certains parents sur le niveau des élèves en anglais, au premier trimestre, la moyenne de ces 22 enfants est de 15,01.

2. ACCUEIL DES ENFANTS DE L'ETUDE SUR LE TEMPS DE PAUSE

Pour le temps du goûter, il est proposé par mauvais temps de faire goûter les enfants de l'ACM au réfectoire de l'école pour un retour à 16h45 dans l'école. Il faut aussi constater que les enfants qui prennent le transport scolaire ont peu de temps pour goûter.

Les élèves de l'étude goûteront eux dans la salle de l'ACM/ancienne salle de motricité.

Il s'agit d'un essai de fonctionnement.

3. ETUDE

Problématique de l'encadrement de l'étude ; Mme Fournet rappelle qu'il manque une personne pour une gestion efficace de l'étude surveillée. M. Durand informe de la volonté de la municipalité de constituer un vivier d'étudiants pouvant pallier aux absences.

4. COMMISSION DE L'ENFANCE ET DU SCOLAIRE

La municipalité a mis en place une commission découpée en sous-commission pour discuter/informer mensuellement des prises de décisions de la municipalité et prendre en compte les remarques des différents acteurs. La prochaine réunion se tiendra le 10 mars.

Les parents d'élèves félicitent la création de cette nouvelle instance permettant plus de dialogues et d'échanges.

Mme Brossat, porte parole de l'équipe pédagogique, indique la satisfaction de voir qu'une nouvelle réflexion va être

menée concernant les rythmes scolaires.

La pause méridienne de 2h15 est trop longue. Les enfants sont fatigués, énervés. Les vendredis après-midis sont toujours très difficiles au niveau de l'attention.

Dans le cadre de cette commission, le PEDT (projet éducatif territorial) devrait être construit pour la rentrée scolaire 2017.

5. REMPLACEMENT DES ENSEIGNANTS

Le problème du remplacement des enseignants sur la période hivernale est récurrent. La brigade de la circonscription de 7 remplaçants enseignants étant insuffisante, les parents d'élèves constatent un nombre de jours importants de non-remplacement des absences des enseignants sur les mois de janvier, février et mars.

6. LANGUES

A la prochaine rentrée scolaire, en 5^{ème}, l'allemand sera de nouveau proposé au collège Descartes.

Mme Fournet indique que dans le cadre du cycle 3, une heure est dégagée du collège pour l'enseignement de l'allemand dans les écoles. Une enquête sera effectuée auprès des élèves de CM1 et CM2 pour connaître le nombre d'enfants intéressés par cette discipline.

Le 18 février se tiendra la réunion de présentation du collège Descartes.

7. RESTAURATION SCOLAIRE

Mme Le Comte s'étonne des portions qui auraient été réduites à la restauration scolaire.

Mme Fournet indique aussi que les enfants n'auraient pas toujours un fruit entier au dessert, information transmise par les atsem qui encadrent les enfants sur le temps du repas.

M. Durand indique que les portions n'ont pas été modifiées. Les enfants ont toujours la possibilité de manger une pomme complète mais en deux fois pour éviter le gâchis et seulement à leur demande. M. Durand indique qu'une des prochaines commissions pourra aborder les problèmes rencontrés à la restauration.

Les parents d'élèves trouvent anormal que le certificat médical qui est non obligatoire à l'école, le soit pour justifier une absence à la restauration scolaire.

Les enseignants informent M. Durand qu'ils souhaiteraient pouvoir manger à la restauration de temps en temps.

RAPPEL

- Les élèves devraient tous être en classe à 8h30. Les parents doivent être présents au portail dès 11h45 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.
- Il est interdit de filmer ou de photographier en classe.
- Les chaussures clignotantes sont aussi interdites.

Madame Rezzai signale que les enfants sortant du cours d'arts plastiques, le font parfois sans manteau pour aller se laver les mains.

L'assemblée générale de la Caisse des écoles se tiendra le vendredi 12 février.

Le GPEVB propose une vente de crêpes le vendredi 12 février pour financer la kermesse de l'école.

La kermesse de l'école aura lieu le 11 juin.

Le troisième conseil d'école aura lieu le 10 juin.

La séance est levée à 20h00.

Secrétaire de séance

Mme Pirlot, parent délégué FCPE

Handwritten signature in cursive script, appearing to read 'JAM', with a horizontal line underneath.

Présidente du Conseil

Mme Fournet, directrice

Handwritten signature in cursive script, appearing to read 'Fournet', with a long horizontal line extending to the right.